

# L'ÉQUIPE MOBILE DE L'ULIS (EMU)

## Présentation de l'unité

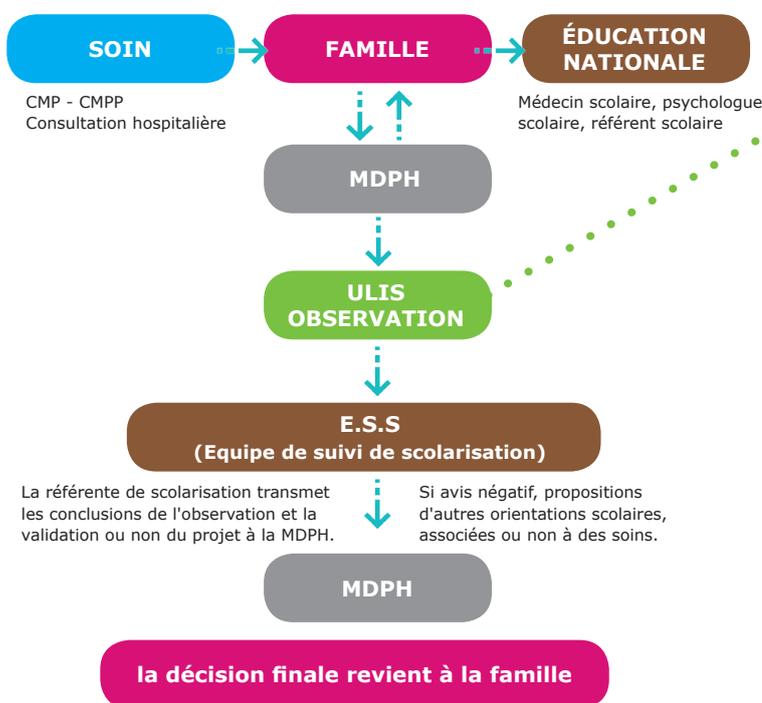
Pour répondre aux besoins des enfants qui présentent des troubles du comportement, des difficultés relationnelles et des difficultés psycho-affectives les empêchant de s'inscrire dans les apprentissages malgré une intelligence préservée et de réelles capacités cognitives, un dispositif innovant a vu le jour en 2004, rattaché à l'Hôpital de jour Roger Misès C (enfants), en partenariat avec l'Education Nationale.

En 2011 le projet a été restructuré pour devenir une unité à part entière, **l'unité mobile de l'ULIS : l'EMU**.

Le constat de ces dix ans d'expérience a permis de confirmer l'idée que ce dispositif devait devenir pérenne. Depuis l'obtention des moyens pour la mise en place de l'Equipe Mobile de l'Ulis, cette structure connaît un fonctionnement satisfaisant et donne aujourd'hui de très bons résultats.

L'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, d'après la circulaire d'août 2015) est un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique et des enseignements adaptés à leurs besoins et permet **la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation**. Elle fait partie intégrante de l'établissement scolaire dans lequel elle est implantée. Les élèves sont inscrits d'office dans leur classe d'âge qui est leur classe de référence.

## L'ADMISSION À L'ULIS



- 1 - **Rendez-vous médical** initial avec la famille pour préparer la
- 2 - **Période d'observation** pendant laquelle on réunit :  
bilan psychologique, bilan orthophonique, bilan psychomoteur, bilan pédagogique
- 3 - **Synthèse** avec les partenaires de soins et/ ou socio judiciaires
- 4 - **Restitution** à la famille

## L'ÉQUIPE

Un enseignant spécialisé, un AVS-CO, un pédopsychiatre, un psychologue, deux soignants, un cadre, un assistant social et une secrétaire médicale.

## L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ

L'enseignant affecté sur le dispositif est nommé « coordonnateur de l'ULIS ». L'action du coordonnateur s'organise autour de l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS et la coordination de l'ULIS et les relations avec les partenaires extérieurs.

Tous les élèves de l'ULIS reçoivent un enseignement adapté aux situations de handicap de la part du coordonnateur.

Il est chargé de faire les emplois du temps de chaque élève en fonction de ses besoins et de ses possibilités d'inclusion, en concertation avec les enseignants des classes de référence et des partenaires de soin. Il fixe les objectifs d'apprentissage pour chaque élève en se référant aux programmes de l'école primaire.

**L'AVS** (Auxiliaire de Vie Scolaire) fait partie de l'équipe éducative et participe, sous la responsabilité pédagogique du coordonnateur de l'ULIS, à l'encadrement et à l'animation des actions éducatives conçues dans le cadre de l'ULIS.

**L'INCLUSION** offre aux élèves la possibilité de suivre des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque leurs acquis sont très réduits. Les élèves bénéficiant de l'ULIS participent aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Ce sont des élèves à part entière de l'établissement scolaire, leur classe de référence est la classe correspondant approximativement à leur classe d'âge.

## L'ÉQUIPE MOBILE DE L'ULIS

Le rôle de l'équipe mobile sur l'ULIS est de **soutenir les enfants sur le plan psycho-affectif, éducatif et relationnel** afin qu'ils puissent trouver leur place aussi bien dans les temps de socialisation (récréation, cantine) que dans les temps scolaires (être suffisamment disponible psychologiquement pour être en position d'élève). Pour cela, l'équipe intervient au quotidien sur l'école et propose au sein de l'atelier, par le biais d'un certain nombre de médiations, des prises en charge individuelles (esthétique/ sensoriel/ marionnettes/ jeux de société...) ainsi que des prises en charge groupales (groupe de parole, groupe photo-langage, groupe de construction, groupe écoute et réalisations...). Par ailleurs, l'équipe réalise un travail important auprès des familles. Des soirées et sorties sont organisées tout au long de l'année pour favoriser un lien thérapeutique et permettre un travail de guidance parentale. Chaque famille est également reçue sur l'hôpital Théophile Roussel à raison d'une fois par mois en présence du médecin.

En dehors de ces temps de travail avec les enfants et les familles de l'ULIS, l'Equipe Mobile participe à un certain nombre de réunions : réunion hebdomadaire Education Nationale/ Equipe mobile ; synthèses clinico-pédagogiques ; synthèses avec les partenaires extérieurs (ASE, PF...) ; échanges réguliers de sensibilisation avec les animateurs de la mairie ; les E.S.S (équipes de suivi de scolarisation)...